



Gauciel



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

N°27 – JANVIER 2023





Editorial :

Chers Gaucielois et Gaucielaises

Au revoir 2022, année très complexe au niveau international, la guerre a fait son retour sur notre continent avec son lot d'horreur, le covid continue à faire des ravages en Chine, des tensions entre différents pays augmentent et génèrent un risque accru de conflit. Concrètement, ces tensions internationales désorganisent l'équilibre des marchés et notre pays est impacté, les prix flambent, certains produits manquent. Devant cet état de fait, à l'échelon communal nous devons faire preuve de solidarité, gérer prudemment notre budget, engager les dépenses « auto finançables », ne pas hypothéquer l'avenir.

Vous le lirez dans les pages qui suivent : notre village bouge, évolue et les projets pour l'année 2023 sont essentiellement liés à notre école pour améliorer la sécurité de son accès. Au travers de nos distributions mensuelles, vous êtes informés de nos décisions, projets, réalisations ainsi que des décisions de notre intercommunalité.

Alors pour cette nouvelle année, l'équipe municipale va rester optimiste et continuer son travail dans la même voie.

Bonne et heureuse année 2023



Le mot du Maire.

Bienvenue année 2023, malgré un contexte difficile, grâce à la bonne santé de nos finances communales, cette nouvelle année va nous permettre de poursuivre nos projets, l'équipe municipale vous souhaite une belle année pleine de bonheur et de réussite. Sur un autre plan, notre commune, cette année, risque de subir le projet d'agrandissement de la BA 105 avec la préhension de trente-six hectares de terrain, ce projet prévoit la pose de clôtures le long de la RD 57 et 57^E et l'encerclement de la partie ouest de notre bourg. Malgré notre désaccord total le Ministère des Armées nous impose son projet sous prétexte de développement et de sécurité, même l'aire de jeu de nos enfants fait partie des terrains impactés. Le conseil municipal, au travers de délibérations, de plusieurs réunions sur la BA105 et d'un entretien au Ministère des Armées à Paris a fait connaître son opposition à ce projet, mais conscient qu'il s'agit d'un combat perdu d'avance souhaite communiquer sur cette injustice.

En terme de bilan communal, 2022 a été riche, plusieurs investissements et travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation comme notre local technique communal, nous avons également remplacé le petit tracteur et sa remorque pour nos employés communaux, des travaux de renforcement électrique du lotissement de la rue de Fauville ont été réalisés, un candélabre d'éclairage public a été posé rue du cimetière pour sécuriser l'accès des collégiens et autres, la commune a acquis un terrain dans le nouveau lotissement du chemin des champs pour construire un logement intergénérationnel, enfin l'installation de deux poteaux de défense incendie ont été posés route d'Evreux et rue de Fauville. Bien sûr, comme toujours, ces réalisations ont été menées et financées sans recours à l'emprunt, mais avec nos finances communales et différentes subventions.

Pour cette année, le conseil municipal prévoit de terminer notre local technique communal, de lancer la réalisation du parking à l'arrière de l'école, d'engager la réfection et l'aménagement de la voirie du chemin des Champs pour accéder au parking, la pose d'une citerne enterrée pour la défense incendie dans le lotissement des Fonceaux. Ce programme, sera réalisé après validation du conseil municipal par le vote du budget primitif.

Côté agglomération, comme vous en avez été informés, différentes augmentations de tarif sont à déplorer, qu'il s'agisse de taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui doit, de par la loi, être harmonisée et à service égal au sein d'une même agglomération. Aujourd'hui, notre taux de cotisation est de 12% pour les communes de l'ancien GEA dont nous faisons partie, par contre les communes de l'ancienne CCPN (communes du plateau de Saint André) cotisent à hauteur de 20% et les services sont différents car moins de déchetteries et pas de ramassage de déchets verts sur Saint André. Devant cet état de fait il a fallu trouver un compromis, les communes dont nous faisons partie ne souhaitent pas augmenter leur taux. La décision n'est pas complètement entérinée, mais nous nous dirigeons vers un taux d'environ 14% avec la suppression du ramassage des déchets verts, donc double peine, plus cher et moins de service. Pour l'eau, une augmentation est également prévue, car les coûts de l'énergie, le mauvais état des réseaux avec un taux de fuite très important nécessitent beaucoup de travaux, sachant que le budget eau est un budget annexe et doit s'auto équilibrer

Pour notre commune et comme pour tout le monde l'impact de la crise de l'énergie se traduit par une augmentation sensible de nos factures de chauffage, la baisse régulière des dotations de l'état, la perte de la taxe d'habitation génèrent une baisse de nos recettes conventionnelles aussi grâce aux revenus locatifs nous pouvons équilibrer notre budget et continuer à investir pour le bien de tous.

Merci également à notre équipe enseignante et au personnel communal pour la qualité reconnue de notre école qui contribue fortement à l'attractivité de notre commune. En effet notre village ne manque pas d'atouts et attire, l'école, notre association, les représentants de parents d'élèves, notre CCAS, notre salle des fêtes, notre cadre de vie rural et agricole préservé, le cachet de notre église, les services cantine garderie pour nos enfants. Tous ces éléments sont mis en valeur par les personnes qui y travaillent et je les remercie pour leur implication. Grâce à tous, notre commune vit et prépare l'avenir avec sérénité.

L'équipe municipale que je remercie particulièrement pour son travail se joint à moi et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur, prospérité.

BONNE ANNEE A TOUS

Raynald HAMEL



Informations utiles



Numéros utiles :

- Ecole : 02.32.67.03.88
- Cantine : 02.32.67.89.88 mail cantine : canteole.gauciel@wanadoo.fr
- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 02 32 33 27 17
- Sans abris : 115
- Préfecture de l'Eure : 02 32 78 27 27
- Allo service public : 3939 Ou www.service-public.fr

- **Groupement Paroissial** Pacy sur Eure : 02 32 36 01 61

- **Evreux Portes de Normandie** : 02 32 31 92 92

www.evreuxportesdenormandie.fr

⇒ demandez la **réparation ou le remplacement** de votre bac à déchets en appelant le 02 32 31 98 51.

⇒ Les déchetteries :

- **Evreux - Saint Michel** : Rue du Val Iton
 - **Arnières-sur-Iton** : Chemin de la forêt
 - **Guichainville** : Route du Coudray; Lieu-dit Saint Laurent.
- Pour accéder à ces déchetteries, demande de carte SPI sur le site : evreuxportesdenormandie.fr (portail citoyen)

- **Eau potable** : eaux de Normandie 0 969 327 080 numéro non surtaxé

Permanences de la mairie

Le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h00
Le samedi de 10h30 à 11h30

Adresse : 09, rue de la mairie 27930 Gauciel

Téléphone : 02 32 67 02 66

Mail : <commune.gauciel@wanadoo.fr>



Retrouvez les bulletins en ligne sur le site de la mairie ainsi que d'autres informations

<https://gauciel.evreuxportesdenormandie.fr/>

Centre de loisirs « les Ouistitis » :

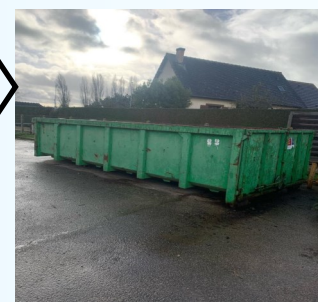
Rue de Gravigny à HUEST

Tel : 06 88 89 68Le centre de loisirs accueille vos enfants durant les mercredis des petites et grandes vacances après inscription.

Gestion des déchets :

A votre disposition dans la commune :

- ⇒ Trois containers pour le verre ;
- ⇒ Une benne à déchets verts accessible du lundi au vendredi au local technique communal rue de la mairie de 9h00 à 16h00



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS de la commune est là pour vous conseiller et vous aider à régler des problèmes de toute nature (administratif, matériel, etc...)

Le CCAS propose également une aide au plus de 60 ans sous forme de prestations pour l'entretien des propriétés, l'entretien ménager et d'autres aides diverses et ponctuelles pour des cas difficiles.



LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur

PANNEAUPOCKET
Informez et alertez les habitants

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Lieu d'accueil pour les tout petits

La micro-crèche est implantée dans le sous territoire des 5 communes suivantes : Huest, Fauville, Sassey, Gauciel et Saint Vigor



PST CAP NORD EST



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect



BRUITS DE VOISINAGE

Tondre la pelouse, percer un mur, couper un arbre, tailler sa haie... des tâches courantes que nous faisons régulièrement dans une année. De par le matériel utilisé et le bruit qu'il génère, ces tâches peuvent être nuisibles pour le voisinage.

Il est bon de rappeler que l'arrêté préfectoral DTARS-SE/ n° 19-14 du 25 septembre 2014 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure, notamment en son article 7, dispose que :

« Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :



les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

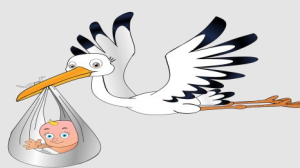
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

En particulier, les possesseurs de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive.



ETAT CIVIL 2022



BIENVENUE AUX NOUVEAUX NES

- LE POTTIER Arthur 12 janvier
- LANON Lynaëlle 11 février
- LETELLIER LINARES Tanaïs 20 mai
- MONNIER SPLAWSKI Abel 23 mai
- RAJERISON Raffaëlle 04 novembre



Eglise de de gauciel

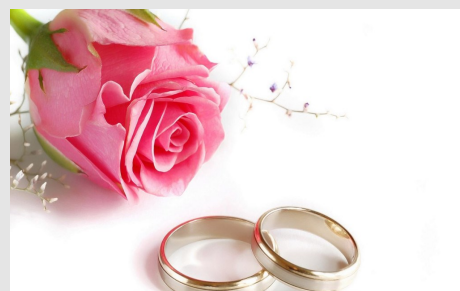
ILS NOUS ONT QUITTE

- CHERBONNEL Gilles 27 février
- COUTANT Didier 23 mai
- BEAUBERNARD Tiago 15 février
- BAYEZ épouse LEFEVRES Annie 03 juillet
- FAUCHART Sandy 30 aout
- DACHICOURT Michel 14 octobre
- LASLIER épouse LEFEBVRE Monique 08 novembre



MARIAGES

- Florence DE BRUGIERE et Mark VAN DEN BERG : 02 avril
- Valérie HYPOLITE et Bruno MALARDAY : 30 avril
- Eileen POLET et Romain BUATOIS : 30 avril
- Sophie CHEVALIER et Gilles HALLAY : 14 mai
- Sévérine GAVORY et Nicolas ROBIN : 24 septembre



Commémorations

- **19 mars : Commémoration fin de la guerre d'Algérie**
- **08 mai : Commémoration Victoire 1945**
- **12 juin : 129 ème**
- **11 Novembre : Commémoration Fin de la guerre 14/18**



Nouveau lotissement en parallèle à la rue du blé (rue des tournesols et du maïs).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants



Vie de la commune

mai :

- Carnaval école
- fêtes des mères



Juin :

- fête école



Nettoyage de la mare



Juillet septembre :

- repas 14 juillet
- fête du four à pain

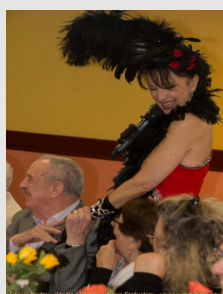


Octobre : repas halloween cantine



Novembre décembre

- repas des aînés
- spectacle de Noël suivi de la distribution des jouets pour nos écoliers



Vie de la commune



Notre école est composée de 4 classes, allant de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Mme Catherine ALLAIN est la directrice du groupe scolaire
Pour joindre l'école:
Téléphone : 02 32 67 03 88
E-mail : ce.0271274N@ac-rouen.fr
Le collège de secteur est le collège "Marcel PAGNOL" à Gravigny

Les horaires de l'école:

Lundi - Mardi - Jeudi - vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les horaires de la garderie:

Lundi - Mardi - Jeudi - vendredi
de 7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h30

Représentants des parents d'élèves de Gauciel



A.S.L.G

L'association Sports et Loisirs de Gauciel vous présente ses meilleurs vœux 2023 et espère vous retrouver nombreux lors des différentes manifestations

Les permanences sont

les jeudis de 18h30 à 19h30

02.32.34.55.56



SORTIES 2022

- janvier : assemblée générale
 - mars : séjour Neige 2 Alpes
 - 9 avril : repas dansant
 - 15 mai : concours pêche et pétanque
 - 26 mai : foire à tout
 - 10 juillet : repas champêtre étang
 - 24 septembre : soirée cabaret
 - 09 octobre : LOTO
 - 12 novembre : Zénith de Rouen « les bodins »
 - 17 novembre : Soirée Beaujolais nouveau
 - 31 décembre : réveillon saint Sylvestre
- TOUT AU LONG DE L ANNEE : GYM le lundi et le mercredi

BUDGET DE LA COMMUNE 2022

Dépenses de Fonctionnement

011 charges a caractère général	166 650
12 charges de personnel	234 000
22 dépenses imprévues	10 000
023 virement section investissement	372 005.62
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	772.32
65 autres charges gestion courante	85 343
66 charges financières	3 300
67 charges exceptionnelles	147 961.17
TOTAL	1 020 032.11



recettes de Fonctionnement

002 reports 2021	459 732.11
013 atténuations de charges	1 500
70 produits des ventes et services	31 200
73 impôts et taxes	129 700
74 dotations subventions et participations	308 400
75 autres produits de gestion courante	89 500
TOTAL	1 020 032.11



Dépenses Investissement

16 emprunts	18 080
204 subventions d'équipement	7 532.95
21 immobilisation corporelle	546 000
TOTAL	571 612.95

Recettes Investissement

001 reports 2021	77 908.01
021 virement de la section fonctionnement	372 005.62
040 opérations d'ordre de transfert entre section	772.32
10 reprise sur apport	8 700
13 reprise sur subventions	112 227
TOTAL	571 612.95

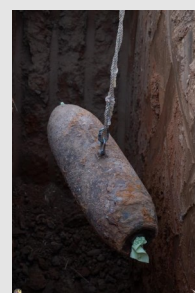


Principaux investissements réalisés en 2022

- Création d'un local technique



Bombe découverte sur le chantier en creusant les fondations



- pose poteaux incendie rue de fauville et route d'Evreux



- achat tracteur



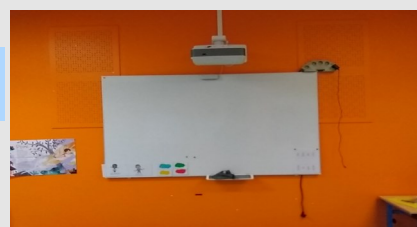
- mise en place conteneur recyclage vêtements



- cuisinière cantine



- tableau vidéoprojecteur pour école



Les entreprises locales

HEBERT
ECO-verts
 06 17 08 07 10
 06 28 71 18 76

17, Bis rue de la Mairie
 27930 GAUCIEL

DEVIS GRATUIT
 Franck.hebert@wanadoo.fr

OrdiMat
 Réparation . Maintenance . Conseil
 Tableaux et Téléphones

Mathieu **CHÉRON**
 06 37 80 52 39

ordimat27@gmail.com

I-D
 INTERIEUR-DESIGN
 CONCEPT

INTERIEUR-DESIGN CONCEPT
 Atelier Bois

Fabrication de mobiliers d'Ébénisterie/ Menuiserie
 Agencement / Réalisation sur mesures
Romain LEGRET
 Diplômé de l'école Boule - Paris
 8 rue du dessous des clos - Cerisey - 27930 Gauciel
 02 32 39 45 96 / 06 21 84 06 82
 E-mail: romain.legret@sfr.fr

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET SERVICES

ENIS

Alain **DUCHEMIN**

BP 313 - 27933 GRAVIGNY CEDEX
 Tél. : 02 32 67 07 92 - Fax : 02 32 67 81 35 - sa.enis@wanadoo.fr

Le Clos
CERISEY

*Cidre Bouché
 Acadys
 Harmonys
 Fine de Normandie
 Jus de Pomme
 Crème de pomme
 Confiserie*

**Entreprise Maçonnerie
 Carrelage - Faïence**

Thierry
BEAUBERNARD

27930 GAUCIEL Tél. / Fax : 02 32 34 17 83

Le P'tit Bon'Hair de Gauciel
 2 rue de l'église
 27930 Gauciel

Tél. : 0638484196

*Le P'tit
 Bon'Hair
 de Gauciel*

Horaires:
 Lundi 9h/12h...14h/18h30
 Mardi 9h/12h...14h/18h30
 Mercredi Ferié
 Jeudi 9h/12h...14h/18h30
 Vendredi 9h/12h
 Samedi 9h/16h
 Dimanche Ferié

leptitbonhairdegauciel@gmail.com

**COLOR
 DESIGN**
 ENTREPRISE DE PEINTURE

RÉNOVATION INTERIEUR
 DÉCORATION
 REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
 RAVALEMENT

Mr **PERCEBOIS.T** Tél. 0609173193
 1 Rue de Fauville 27930 GAUCIEL